

## Meilleurs Vœux pour 2011

### Un cabinet médical à Louvie ?



Après le départ à la retraite des deux médecins de Louvie-Juzon (le Docteur Célerier puis le Docteur Pépin), la réouverture d'un nouveau cabinet médical est un véritable challenge que la Municipalité a décidé de relever. "À cœur vaillant, rien d'impossible" dit le dicton. La preuve en est que deux jeunes médecins de la région ainsi qu'une ostéopathe se sont déjà manifestés et associés au projet. Les idées fusent et d'autres médecins s'intéressent déjà au projet pour proposer de nouveaux

services de santé aux habitants. Pour l'heure, ce cabinet médical serait installé dans un logement inoccupé de la Commune, rue Bernis. La proximité des parkings, de la pharmacie et des infirmières semblent des atouts indéniables. Les travaux nécessaires à l'installation de ces professionnels sont actuellement à l'étude ainsi que le montage financier. L'objectif visé est d'ouvrir ce nouveau cabinet médical au cours du premier semestre 2011 pour que Louvie-Juzon retrouve les médecins qui ont depuis longtemps exercé ici.

### Le sentier du Rey déjà bien avancé

Comme cela a été fait pour le Cami Bieilh, il y a deux ans, l'accès aux estives du Rey fait également l'objet d'une attention particulière. L'entreprise GASPÉ, toujours experte en la matière, est chargée de réaliser ces travaux de remise en état. Ceux-ci ont débuté en novembre dernier et ont déjà atteint Dreyturere. La neige a malheureusement stoppé cette progression mais il ne fait aucun doute pour que ces travaux reprennent dès que les conditions le permettront.



### Le mot du Maire

L'année 2010 aura été marquée par de nombreux événements tragiques qui resteront dans tous les esprits. La mobilisation et le soutien de chacun auront pourtant permis que ces épreuves soient plus supportables.

Cette année 2010 aura été, pour notre Commune, une année particulièrement dense au cours de laquelle de nombreux dossiers auront été traités. Certains ont abouti, d'autres sont toujours en cours et de nouveaux voient déjà le jour.

Au seuil d'une année nouvelle, je vous présente, à toutes et à tous, mes plus sincères et plus chaleureux vœux de bonheur, de santé, de réussite et tout simplement de bien être.

Patrick LABERNADIE

### A la bibliothèque...



Les préparatifs nécessaires à l'ouverture de la Bibliothèque Municipale se poursuivent : du mobilier a été acheté, les 800 ouvrages mis à disposition par la B.D.P. ont été choisis par les bénévoles déjà très impliquées et la responsable du fonctionnement de cette bibliothèque a été recrutée.

L'ouverture au public, les mardis et vendredis en fin d'après-midi, se fera au cours des toutes prochaines semaines. L'événement sera incontestablement relaté dans la presse locale.

# Comptes-rendus du Conseil Municipal

## Séance du 8 novembre 2010



Deux columbariums ont été construits à Louvie-Juzon. Le premier, situé au cimetière du bourg, est composé de cinq cases pouvant chacune accueillir jusqu'à quatre urnes et d'un Jardin du Souvenir.

Le second, plus petit, a été installé au cimetière des hameaux. Le Conseil Municipal a fixé la durée et le prix de la concession.

Dans le but pouvoir procéder au recensement de la population au début de l'année 2011, trois emplois non permanents ont été créés.

Le Conseil Municipal est favorable à la création d'un groupement de commandes en vue de marchés à bon de commande pour l'acquisition de fournitures et de prestations de services

tel que cela a été proposé par la C.C.V.O. (Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau) et qui vise à obtenir des plus prix attractifs.

Le système de notation des agents communaux dont la note est sensée exprimer la valeur professionnelle de chacun est abandonné. Conformément à la Loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et, à titre expérimental, cette note sera remplacée, dès cette fin d'année, par des entretiens professionnels individuels qui auront pour objectifs d'analyser les résultats professionnels de l'année écoulée, de faire le point sur les activités, de fixer les objectifs de l'année à venir, d'apprécier la manière de servir et de recenser les besoins de formation.



## Séance du 3 décembre 2010

Suite aux recherches effectuées par la Municipalité, deux médecins et une ostéopathe souhaitent s'installer à Louvie-Juzon. Le Conseil Municipal vote le principe de création d'un cabinet médical qui sera situé rue Bernis et confie l'étude de l'avant-projet sommaire des travaux au cabinet d'architecture Déco Deci Dela. Il demande au maire à déposer les dossiers de demandes de subventions pour ce projet. Le local situé Place Camps, anciennement occupé par la Communauté de Communes, sera loué au Relais d'Assistants Maternelles qui y assurera ses permanences. Par la suite, ce local accueillera la ludothèque, une journée par semaine.



Un poste de responsable de la Bibliothèque Municipale est créé. La personne recrutée aura pour mission d'accueillir les lecteurs, de cataloguer

les ouvrages et d'assurer les liens avec les autres points lecture du Réseau Lecture de la Vallée ainsi qu'avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Dans le cadre de la modernisation de l'administration à l'échelle du territoire national, le Conseil Municipal opte pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité. La procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il a été arrêté par délibération en date du 10 août 2007, est poursuivie.

Le tableau de classement des voies communales n'avait pas été révisé depuis 1959. Il a été actualisé. La longueur des voies communales se trouve ainsi augmentée de plus de 30 %. Dans ce cadre, les voies restées anonymes ont été baptisées.

## Louvie-Juzon en lumières

Avec quelques rares éclairages tristounets, Louvie-Juzon faisait pâle figure à côté des Communes voisines quand arrivaient les fêtes de fin d'année. La

Commission Animation s'est donc penchée sur le problème et a établi un programme d'équipement sur plusieurs années pour enchanter quelque peu le

bourg et les hameaux. Dès cette année, les premiers luminaires ont ainsi été installés ainsi que quelques cordons sur les réverbères des principaux axes et, tenant compte des recommandations de l'ONF, quatre sapins ont malgré tout été plantés et décorés sur les places. L'effort sera poursuivi en 2011...



## Commissions...

Mme NAVARET-LAPUYADE est chaleureusement remerciée d'avoir fait don à la Commune d'anciennes coupures de presses soigneusement conservées par son père, M Laurent LAPUYADE, ancien maire de la Commune.

Toute personne qui désirerait se débarrasser de tels documents est invitée à imiter une telle initiative afin d'enrichir les archives de Louvie-Juzon.

Le 29 mars 2011, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation est compatible avec le numérique.

Des aides financières peuvent être accordées pour l'équipement matériel. N'hésitez pas à demander conseils auprès de professionnels.

La Commission Travaux informe que deux chaudières des appartements de la Commune ont été changées.

Les trois personnes qui se présenteront prochainement chez vous pour le recensement de la population sont :

- Mme Agnès MOURTEROT
- Mme Annabelle JACQUES
- Mme Françoise MASSAT

Les jeunes de la Commune nés entre 1<sup>er</sup> octobre 1994 et le 31 mars 1995 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires et participer à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Les associations de Louvie-Juzon qui souhaitent demander une subvention à la Mairie sont invitées à le faire par écrit avant le 30 janvier 2011 en joignant à la demande :

- un bilan d'activités de l'année 2010,
- un budget prévisionnel pour 2011.

Les tableaux rectificatifs des listes électorales seront affichés en Mairie à compter du 10 janvier 2011.

Comme les années précédentes, le Foyer Rural sera ouvert aux enfants du village durant les vacances de février, de 14h. à 17h.

## Du côté des associations...

### Les Aînés fidèles au rendez-vous



Cette année encore, il étaient plus nombreux à répondre à l'invitation qui leur avait été adressée par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale, le 5 décembre dernier. Après un apéritif de bienvenue toujours propice aux retrouvailles, chacun a pu s'attabler et déguster l'excellent repas préparé par Jean-Pierre LARRIEU.

A la fin du repas, le groupe Rétro Mélody entra en piste avec ses chanteurs talentueux et ses danseuses oh combien colorées et proposait à l'assemblée une évocation sympathique à travers le monde et le temps. Un spectacle remarquable qui laissera incontestablement d'impérissables souvenirs dans les têtes...

### Un toit pour deux locaux

Les toits de la Salle Bleue et du local du Comité des Fêtes, à côté du Foyer Rural, montraient de sérieux signes de fatigue voire même de faiblesse. Les plaques d'éverites qui les constituaient ont donc été enlevées et recyclées comme il se doit et une nouvelle couverture a été posée. Le chantier a été promptement mené par une équipe pilotée par Jean-Pierre DOMECQ avec des employés communaux



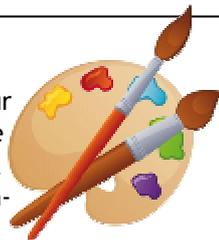
et de quelques jeunes heureux de participer au projet. En deux jours, l'affaire était réglée !

### Cours de dessin et de peinture

L'Atelier Contemporain propose aux enfants comme adultes, débutants ou initiés, un enseignement progressif des bases fondamentales du dessin ainsi qu'une formation aux différentes techniques (crayon, fusain, sanguine, pastelles, aquarelles, huiles, acryliques...). Ces cours se déroulent dans le local du Point Info les lundis et mardis

de 17h. à 19h. pour les adultes et le mercredi de 10h. à 11h.30 pour les enfants.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Valérie PERLEIN au 05.59.21.75.50 ou au 06.21.39.15.22 ou à [valerie.perlein@orange.fr](mailto:valerie.perlein@orange.fr)



### Préparation de la saison de pêche

L'arrêté 2010-349-13 du 15 décembre 2010 fixe les périodes d'ouverture de la pêche en eau douce pour 2011 dans le département des Pyrénées Atlantiques. Il indique

que la pêche est autorisée du 12 mars au 18 septembre 2011 en première catégorie piscicole, et du 1er janvier au 31 décembre 2011 en seconde catégorie piscicole.

Pour tout renseignement et pour obtenir une carte de pêche, il est possible de s'adresser à la mairie.

## A l'école...

### Des travaux dans la cour de l'école élémentaire



Deux vieilles souches et deux bancs moribonds qui encombraient l'espace de jeu des enfants, une pelouse à qui il ne restait qu'un vague souvenir de verdure et un bac à sable qui ne présentait plus que des dangers et des désagréments... voilà ce qui a été enlevé de la cour de l'école élémentaire et remplacé par un enrobé pour améliorer le confort et la sécurité de chacun. C'est l'entreprise EUROVIA qui s'est chargée de réaliser ces travaux.

### Un bureau pour la direction

Un bureau devrait prochainement être aménagé pour permettre au directeur de l'école de remplir pleinement ses fonctions.

Après les quelques travaux nécessaires, il est envisagé d'installer celui-ci dans la petite pièce qui jouxte la prochaine Bibliothèque Municipale.



### Photocopieur neuf

Un photocopieur des plus performants a été installé à l'école maternelle pour remplacer l'ancien tombé devenu trop... ancien. Comme c'est déjà le cas à l'école élémentaire, celui-ci a été connecté aux différents ordinateurs pour optimiser et augmenter les possibilités d'utilisation tout en réduisant le coût des impressions.



# Plan Local d'Urbanisme

Le 10 août 2005, par délibération, la Commune Louvie-Juzon s'est engagée à élaborer un Plan Local d'Urbanisme qui établit un projet global d'urbanisation et d'aménagement et qui fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire communal.

La concertation organisée pendant toute la durée d'élaboration du projet et les avis émis par les personnes publiques associées à l'élaboration de ce P.L.U. ont permis d'arrêter le projet par délibération le 10 août 2007.



Après le changement de Municipalité, la nouvelle équipe a pris un temps de réflexion suffisant pour évaluer l'opportunité de modifier le projet de P.L.U. sur les points suivants :

- Apporter les modifications nécessaires pour tenir compte de l'avis des personnes publiques associées.
- Vérifier la faisabilité d'un projet de voie de contournement du bourg reliant la RN 134 et la RD 35 et la compatibilité du P.L.U. avec ce projet.

Après avoir pris l'attache de la D.D.T.M pour ce qui concerne la prise en compte de l'avis des personnes publiques associées, il n'est pas nécessaire de procéder à un nouvel arrêt du projet dès



lors que celui-ci sera modifié après enquête publique pour tenir compte de l'avis de l'État, en particulier en ce qui concerne le site de la tourbière, classé en secteur NY, et qui est désormais protégé par arrêté préfectoral en date du 17 juin 2010, portant protection de biotope sur les parcelles concernées.

Par ailleurs, il apparaît que le projet de P.L.U. tel qu'il a été arrêté n'est pas un obstacle à la réalisation éventuelle d'une voie de contournement du bourg qui serait réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département.

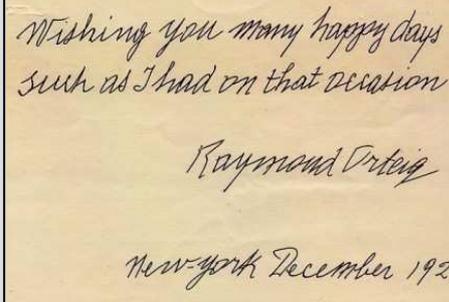
Compte tenu de ces éléments le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, a donné un avis favorable à la poursuite de la procédure d'élaboration du P.L.U. tel qu'il a été arrêté par délibération en date du 10 août 2007, sous réserve de la prise en compte des avis des personnes publiques associées, notamment en ce qui concerne le secteur de la tourbière.



De ce fait, le Plan Local d'Urbanisme devrait être soumis à enquête publique au premier trimestre 2011 avant d'être approuvé par délibération.



## Clin d'œil du temps passé



... voici un courrier où M. Raymond ORTEIG écrit « en vous souhaitant beaucoup de jours heureux en cette occasion »

## La cabane enfin hors d'eau et hors d'air...



Il aura fallu tout le sérieux et toute la détermination de l'entreprise ADOUR CONSTRUCTION DESPAGNET pour terminer la couverture de la cabane de Jaout avant l'hiver. En effet, après s'être fait prendre au piège par les intempéries, les couvreurs sont finalement remontés dès que cela a été possible et malgré le froid glacial.

Les craintes de la mairie, maintes fois réitérées auprès du PACT du Béarn, se sont malheureusement avérées justifiées face à un suivi de travaux quelque peu "grandguignolesque".

Espérons à présent que le printemps prochain sera quelque peu clément pour que le reste des travaux puisse être fait avant la prochaine campagne et l'arrivée des bergers fin mai...

## Départ à la retraite de la cantinière

Cela faisait plus de 25 ans que Nicole CLAVERIE préparait les petits plats cuisinés pour les enfants qui fréquentent la cantine scolaire. Avec une assiduité et une énergie remarquables, elle a su, tout au long de ces années, assurer une qualité optimale des repas servis mais également faire preuve d'une exigence exemplaire concernant les règles de propreté et d'hygiène. Ce départ fera prochainement l'objet d'une cérémonie officielle.

Aujourd'hui, Nicole fait valoir ses droits à la retraite, éminemment méritée, cela va de soit. C'est donc avec émotion que l'ensemble de village la remercie pour son dévoue-

ment tout au long de ces années et lui souhaitent de pleinement et longuement profiter de tous les bonheurs qui s'offriront à elle. Pour une période d'essai, dans un premier temps, c'est Virginie LE-GOFF qui aura la lourde charge de lui succéder. Elle

n'aura pas d'autre choix que de prendre exemple sur celle qui l'a précédée dans ces fonctions. Souhaitons lui le courage et le sérieux que de telles responsabilités imposent.



## Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 9h. à 12h. et de 14h. à 18h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 9h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire : le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON

Tél. 05 59 05 61 70

Fax 05 59 05 74 56

Email : mairie.louvie@orange.fr

Site : louvie-juzon.fr